



Pôle Régional de Compétences en
Éducation et Promotion de la Santé
Guadeloupe, Saint-Martin et Saint-Barthélemy

Formation Méthodologie de projet

Du 15 au 19 octobre 2012

Réalisée dans le cadre du Pôle régional de compétences en éducation et promotion de la santé
Guadeloupe, Saint Martin et Saint Barthélemy

**Renforcer la capacité des participants
à concevoir, conduire des projets de qualité
en éducation et promotion de la santé**

Public concerné

Professionnels ou bénévoles, porteur
ou coordinateur de projets dans le domaine
de la prévention, de l'Éducation et de la
Promotion de la santé.

Formation limitée à 15 personnes

Renseignements et inscriptions

Instance Régionale d'Éducation et de Promotion de la santé

6, cité Casse, Rue Daniel Beauperthuy
97100 Basse-Terre

Tél. : 0590 41 09 24 - Télécopie : 0590 81 30 04

Site : www.ireps.gp - Courriel : ireps@ireps.gp



Formation Méthodologie de projets

Contexte de la formation

Cette formation s'inscrit dans le cadre du Projet Régional de Santé, sous l'égide du Pôle régional de compétences en Education pour la Santé.

Elle fait suite aux besoins de formation exprimés lors d'une étude menée par Ipsos Antilles et l'IREPS auprès d'un panel de professionnels de l'éducation pour la santé en Guadeloupe.

Compétences visées

A l'issue de la formation, les participants seront en capacité de :

- Maîtriser les concepts de santé, d'éducation pour la santé et de promotion de la santé,
- Initier, promouvoir et mettre en œuvre un projet ou une action de santé dans le cadre de leurs pratiques professionnelles,
- Utiliser et créer différents outils dans le cadre de la conceptualisation, du suivi et de l'évaluation des actions et projets de santé.

Pré requis : avoir un projet en cours ou à réaliser dans l'année à venir (voir questionnaire joint).

Moyens pédagogiques

- Alternance d'apports théoriques et de mises en situation,
- Démarche participative,
- Temps de travail en sous-groupes et en plénière.

Un dossier documentaire (guide) sera remis à chaque participant.

Durée : 35 heures

Horaires : 8h30 à 16h30

Lieu de la formation

En fonction des réponses, en Basse-Terre ou en Grande-Terre (lieu définitif sera précisé ultérieurement)

Coût : 50 euros

En cas de difficultés, une prise en charge exceptionnelle de ces frais peut être envisagée. (contacter le secrétariat). Les frais de déplacements et de repas seront à la charge des participants.

Intervenants

Patricia POMPILIUS : formateur, consultant

Daniel LANTIN : formateur, consultant

Anne-Marie BLANDEAU : formateur, consultant

Jean SABIN : animateur du Pôle de compétences

Avec le soutien financier de l'Institut National de Prévention et d'Education pour la Santé (INPES) et l'Agence de Santé Guadeloupe, Saint-Martin, Saint-Barthélemy.